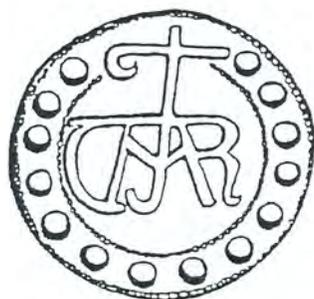


# LE LIVRE DES MEREUX

Numéro triple spécial  
Les méreaux d'île – de – France  
Saint – Jacques – de l'Hôpital



BULLETIN  
DU  
CENTRE NATIONAL  
DE RECHERCHE  
SUR LES JETONS ET LES MEREUX  
o DU MOYEN AGE o

ASSOCIATION LOI 1901 J.O. du 21.5.1986

N°43 – 44 – 45

Mars – Août – Décembre 2001

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.R.J.M.M.A

**Président :** Labrot Jacques, Licence et D.E.U.G. d'archéologie et d'Histoire de l'Art.

**Trésorier :** Loison Liliane.

**Secrétaire général :** Henckes Jacques : chargé de la section d'animation culturelle et audio-visuelle du Centre. O.N.M. Palmes Académiques.

**Bensouilah Salah :** Numismate.

---

## COMITE SCIENTIFIQUE DE SOUTIEN AU CENTRE

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>BARBIER, Marc,</b>             | Musées du Nord de la Haute-Marne.                               |
| <b>BRENON, Anne,</b>              | Archiviste-Paléographe - Conservateur honoraire du Patrimoine . |
| <b>COLARDELLE, Michel,</b>        | Inspection Générale des Musées classés et contrôlés.            |
| <b>COLLIN, Bruno,</b>             | Administration des Monnaies et Médailles, Musée Monétaire.      |
| <b>DELAPORTE, Jacqueline +</b>    | Musée des Antiquités de Rouen.                                  |
| <b>DEPEYROT, Georges,</b>         | C.N.R.S.  |
| <b>DHENIN, Michel,</b>            | Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale).                 |
| <b>DUFAY, Bruno,</b>              | Archéologue Départemental des Yvelines.                         |
| <b>ESCUDIER, Denis,</b>           | Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.                 |
| <b>SAINRAT, Jean-Guy +</b>        | Archéologue Départemental.                                      |
| <b>SAINT-MARTIN (DE), Claude,</b> | Musée de Saint-Antonin Noble-Val.                               |
| <b>GAIGNEBET, Claude,</b>         | Université de Nice (Folklore Médiéval).                         |
| <b>TRAVIER, Daniel,</b>           | Musée des Vallées Cévenoles.                                    |
| <b>WILLESME, Jean-Pierre,</b>     | Musée Carnavalet.   |

## CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>BALAGUER, Anna-Maria,</b> | Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone).  |
| <b>CRUSAFONT, Miquel,</b>    | Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone).  |
| <b>EMMERIG, Hubert (Dr.)</b> | Institut de Numismatique et d'Histoire Monétaire<br>Université de Vienne. (Autriche). |
| <b>MITCHINER, Michael,</b>   | Numismate Médiéviste. (Sanderstead).  |
| <b>VAN-LAERE, R.</b>         | Numismate.  |

---

Publications du Centre National de Recherche sur les Jetons et les Méreaux du Moyen-Age  
2, impasse Nungesser et Coli – F- 78000 VERSAILLES - FRANCE  
Publication non destinée à la vente, exclusivement réservée aux membres du Centre à jour de leur cotisation.  
Tous droits réservés.

L'année 2001 a vu se poursuivre les actions engagées par le Centre, notamment par le développement des liens avec les archéologues et divers services archéologiques en France et à l'étranger. Il est en effet plus que jamais important de pouvoir, maintenant que les collections sont mieux connues, confronter nos connaissances qui s'affinent au fil du temps, avec les observations du « terrain », en situation stratigraphique et chronologique, afin de pouvoir vérifier (plus rarement infirmer) les hypothèses qui ont pu s'établir ou qui s'élaborent actuellement à partir de la réflexion menée au niveau des comparaisons stylistiques.

C'est dans cette ligne d'action que nous avons poursuivi les publications, (extérieures à nos bulletins, dans la revue *Moyen – Age* notamment), d'études concernant non seulement les jetons et les méreaux, mais aussi, de quelques séries d'objets métalliques qui par certains côtés présentent des liens indirects avec nos jetons ou nos méreaux :

Ampoules de pèlerinages, enseignes, médailles ou boutons, qui, tous en plomb, et fabriqués par les mêmes artisans, peuvent nous aider à mieux comprendre le processus d'ensemble de réalisation des méreaux de plomb, menus objets populaires parmi d'autres. Et d'un autre côté, médailles ou sceaux, en cuivre, en argent, plateaux de balances monétaires et certaines monnaies dont l'iconographie et l'héraldique peuvent nous permettre comparativement de mieux comprendre et identifier un certain nombre de jetons portant devises, armoiries ou emblèmes monétaires. Loin de nous l'intention de nous disperser en s'attardant excessivement sur ces objets, mais en les abordant accessoirement ici ou là, au fil de trouvailles de jetons ou de méreaux, nous étendons par la même occasion notre audience auprès des archéologues préoccupés d'un matériel plus vaste, tout en les amenant de manière induite à se pencher toujours davantage et comparativement sur l'intérêt que représentent les jetons et les méreaux, éléments pouvant affiner réciproquement la datation d'un contexte mobilier en stratigraphie.

Nous nous efforcerons ainsi d'engranger les enseignements tirés progressivement de ces contacts et de ces échanges toujours plus riches. C'est dans cette perspective que nous présentons ici, après les numéros consacrés aux moules et aux méreaux de Gascogne, un autre style de méreaux de plomb, tel qu'il ressort d'un premier ensemble de plombs trouvés au fil de nombreux chantiers de fouilles, en situation stratigraphique dans l'île de France. Nous en profitons, par la même occasion pour signaler les jetons trouvés au cours de ces mêmes fouilles.

bulletin, nous entamerons l'étude systématique et stylistique des productions de jetons de **TOURNAI**, dans la partie consacrée aux pages de l'**INVENTAIRE PERMANENT**.

L'étude et l'explication des tenants et aboutissants de cette production est de nature à éclairer en grande partie des pans entiers du monde des jetons.

Entre temps, sont parus les catalogues portant sur l'histoire de Mantes Médiévale et sur l'histoire du Moyen – Age en Ile de France, consacrant quelques pages aux jetons et aux méreaux. D'autres projets sont en cours d'aboutissement ou de publication : Par l'intermédiaire de la revue *Nationale Moyen – Age* qui nous ouvre ses pages, sera publié un ensemble d'études portant sur les jetons et les méreaux du Languedoc et de Catalogne, replacés dans l'ensemble de leur contexte historique et économique, en liaison avec les monnaies de la même époque. Ces objets sont parfois liés en effet aux événements en rapport avec la croisade albigeoise et la présence dans le Midi de Simon de Montfort, personnage contesté qui intéresse notre région des Yvelines et ses archéologues départementaux. Les chantiers de fouilles en cours dans le Sud de la France et ceux en projet dans ce département, vont vraisemblablement nous éclairer sur la place et le rôle d'un certain nombre de jetons et de méreaux comme ceux déjà rencontrés en Avignon et à Toulouse. Là encore, ce détour apparent vers les archives historiques et vers les historiens, sera de nature à attirer de la même manière des spécialistes d'ordinaire extérieurs à notre petite discipline, afin d'élargir en définitive notre audience et de tenter d'attirer le soutien des spécialistes des textes, vers les mentions de jetons et de méreaux au fil des archives. Que les lecteurs et nos membres fidèles se rassurent de ces détours apparents qui évoqueront au premier abord une sorte d'école buissonnière. Passagers, ils n'ont bien en définitive comme finalité que de renforcer l'intérêt final d'un public élargi sur notre cible réelle : la connaissance toujours approfondie des méreaux et des jetons. Ces détours qui ne concernent que des revues nationales extérieures aux publications du Centre, ne perturberont en rien les études purement consacrées aux jetons comme aux méreaux, réservées aux pages de nos bulletins, en parallèle, et de manière complémentaire. Tous les passionnés du Moyen – Age y trouveront leur compte, ce qui n'empêchera pas les passionnés de jetons de se retrouver avec plaisir dans les pages de nos bulletins comme dans d'autres publications extérieures.

### **Autres projets ou actions en cours de réalisation :**

L'étude des jetons et des méreaux trouvés lors des fouilles du célèbre château de Fréteval ( fouilles dirigées par Claude Leymarios et Bernard Diry.

Les Amis du Vieux Château de Brie – Comte – Robert, préparent en collaboration avec le Centre, un travail de récapitulation, d'analyse et de présentation définitive des séries numismatiques, monnaies, jetons et méreaux trouvées en grandes quantités depuis le début des vastes fouilles entreprises sur le site du château de la famille d'Evreux. Après avoir présenté brièvement dans ces pages, les méreaux de plomb, nous aurons l'occasion de revenir dans le prochain bulletin sur l'étude systématique et complète des jetons en contexte de fouilles et de recherches d'archives.

La bibliothèque municipale de Versailles prépare avec notre concours, une exposition destinée à mettre en valeur ses collections de jetons et de méreaux, tirées de médailliers de près de 25 000 monnaies et médailles. De quoi inciter cette ville à entamer une politique de valorisation de si riches collections ignorées du public et reléguées pour l'instant dans des coffres.

D'autres projets sont en attente, dont nous parlerons dès que leur réalisation se concrétisera...

---

LE CENTRE A L'HONNEUR : Par l'intermédiaire de son Président, Jacques LABROT, qui a été nommé « Membre d'Honor » de la SOCIETAT CATALANA D'ESTUDIS NUMISMATICS, c'est le Centre de Recherche qui a été honoré, et qui a resserré ses liens confraternels avec la Societat Catalana, dont son éminent Président, Miquel CRUSAFONT était déjà membre du comité international de soutien au C.N.R.J.M.M.A au même titre que Anna Maria BALAGUER, elle-même, numismate médiéviste de renom, connue pour ses nombreux travaux. Ces liens resserrés seront n'en doutons pas, le signe d'une collaboration numismatique accrue, en particulier pour ce qui touche à la numismatique Catalane, et donneront très prochainement lieu à des publications bien concrètes et passionnantes.

Des échanges réguliers de publications entre les deux Sociétés ont été mis en place, pour le profit de tous nos membres. Nous avons reçu en particulier : - **Acta Numismatica 30 –(Barcelona 2000)** contenant plusieurs articles de numismatique médiévale ainsi qu'une étude de A.M. BALAGUER : « Noves dades sobre la medallística montserratina dels segles XV- XVIIIs. – et le nouvel ouvrage très spécialisé de :

**M.Crusafont I Sabater : Historia de la moneda de la guerra dels segadors (Prima Republica Catalana) 1640- 1652 – Institut d'Estudis Catalans Barcelona 2001 . 536 pages.**

Notre confrère et Ami Britannique, **Robert THOMPSON**, nous a adressé un exemplaire de la partie VI de son colossal travail de recensement des « **TOKENS OF THE BRITISH ISLES - 1575 – 1750 , from the NORWEB COLLECTION : Wiltshire to Yorkshire, Ireland to Wales ( SYLLOGE OF COINS OF THE BRITISH ISLES)** réalisée en collaboration avec M.J.Dickinson- 264 pages – 43 planches de photos noir et blanc.

DECES D' UN MEMBRE : Nous avons appris le décès de Monsieur Dominique JAY, fidèle membre du Centre depuis 1987. Il était Président du Groupe d'Archéologie et d'Histoire de Blanquefort et fervent numismate. Nous avons ressenti doublement sa perte, au moment même où nous nous penchions tout particulièrement sur l'histoire et l'archéologie de sa belle région. Il n'aura hélas pas eu le temps d'apprécier cette étude des méreaux locaux à laquelle il aurait aimé participer. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille pour ce deuil cruel. Cette disparition touche notre Centre qui perd encore un de ses éléments parmi les plus anciens.

## LE STYLE ARTISANAL MEDIEVAL DES MEREUX EN PLOMB D'ILE DE FRANCE

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, et la description par Arthur Forgeais de plusieurs centaines de méreaux en plomb provenant de la Seine et récoltés par ses soins auprès des ouvriers occupés aux travaux de dragage du fleuve, notamment au niveau des piles des anciens ponts, nous pouvions nous faire une idée approximative des types issus de la production médiévale des artisans parisiens.

Il nous manquait la dimension donnée par les éléments stratigraphiques en fouilles archéologiques.

C'est maintenant quasiment chose faite, et la série de chantiers ayant livré de tels méreaux est suffisante pour permettre d'apporter confirmation des styles propres à la région Ile de France, zone qui correspond à celle occupée à l'époque médiévale par ceux que l'on nommait alors « les français ».

### A - les fabricants de méreaux parisiens

L'étude de ces fabricants, les potiers d'étain, a été développée dans un précédent bulletin consacré aux moules à méreaux. Nous renvoyons donc les lecteurs à ce bulletin. Il est cependant certain que l'artisanat du plomb n'était pas cantonné à quelques officines parisiennes. On sait que le développement de ce métier était lié aux productions considérables de menus objets de piété et d'insignes de pèlerinages écoulés à proximité des sanctuaires. De tels sanctuaires, lieux de pèlerinages secondaires et détenteurs de prestigieuses reliques, étaient relativement nombreux dans la zone qui nous intéresse : La Sainte Chapelle Royale, la basilique de Saint - Denis, l'église de Boulogne - la - petite, mais aussi Larchant, Argenteuil, et plus loin Chartres et d'autres encore, constituaient une ceinture de ferveur. Le flot incessant des visiteurs assurait ainsi une forte clientèle aux fabricants de colifichets en plomb. Leur prospérité et leur nombre devaient logiquement s'en ressentir. L'étude de ces catégories sociales d'artisans et de leurs familles mériterait d'être conduite, et l'on y rencontrerait assurément d'un lieu à l'autre, des liens familiaux et de métier, des allées et venues professionnelles. Tous ces facteurs additionnés ne pouvaient que favoriser l'extension de particularités régionales au niveau des styles décoratifs des objets produits, qu'ils soient religieux ou profanes, qu'ils concernent des jouets, des insignes ou des méreaux.

### B - Les séries de méreaux parisiens trouvés dans la Seine à Paris, par Forgeais

Elles ont déjà été présentées et étudiées dans les pages de l'INVENTAIRE PERMANENT. Nous nous contenterons donc de reprendre quelques types à titre comparatif afin d'illustrer plus aisément notre propos. Trouvés essentiellement au niveau des piles des anciens ponts de la Capitale, les méreaux étudiés perdus après l'effondrement accidentel de ces ponts, plusieurs fois reconstruits, provenaient des échoppes d'artisans établies sur les ponts surchargés. Echoppes de vente plutôt qu'officines de fabrication, elles étaient disposées à ces endroits stratégiques, qui, de même que les sanctuaires, nécessitaient de la part des passants, l'acquisition de méreaux pour satisfaire aux obligations de péage. Les plombs remis aux voyageurs devaient être présentés par eux pour attester du paiement des taxes en cas de contrôle urbain des « gens d'armes ». Lorsque ce n'était pas la boutique qui s'effondrait avec le pont dans la Seine, entraînant la « marchandise métallique » du vendeur, comme le stock de plombs des péagers, c'étaient les passants qui perdaient par mégarde leur piécette à l'occasion d'un mouvement de presse intempestif ou d'une bousculade par forte affluence à l'entrée du péage. On retrouve ce phénomène fluvial avec les dépôts similaires de plombs et de méreaux trouvés également à Rouen, mais aussi dans la Saône ou en Angleterre, à Londres dans la Tamise.

Parmi ces séries de plusieurs milliers d'objets collectés par Forgeais, on retrouve aisément et nettement des méreaux de mêmes styles que ceux trouvés communément dans les différents chantiers de fouilles que nous allons évoquer.

## LES ATELIERS DE POTIERS DE FOSSES, DANS LA VALLEE DE L' YSIEUX (VAL D'OISE)

(Fouilles dirigées par Rémy Guadagnin – M. N. A .T. P)

### La révélation d'un important et vaste site archéologique

Le 28 mai 1989, une prospection de la vallée de l'Ysieux est effectuée par l'association J.P.G.F ( Jeunesse Préhistorique et Géologique de France, en charge de la recherche et de l'étude du patrimoine archéologique, historique et ethnographique de l'ancien Pays de France et du Parisis) de Villiers – le – Bel, dans le cadre d'une réactualisation de la carte archéologique du Pays de France. Cette investigation révèle l'existence de potiers médiévaux dans le village de Fosses, situé aux confins du Val d'Oise , à 27 km au nord de Paris.

En 1991, une première campagne de fouilles de sauvetage réalisé au cœur du village permet d'étudier trois autres unités de production allant du XII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle. L'importance de ces découvertes justifie alors l'intervention du Ministère de la Culture, et un partenariat entre le Musée National des Arts et Traditions Populaires et l'Association J.P.G.F, ainsi que les soutiens à l'opération, financiers, techniques et logistiques de la Direction des Musées de France, de la D.R.A.C Ile – de – France, du Conseil Général du Val d'Oise et de la ville de Fosses. Entre 1992 et 1994, cinq nouveaux ateliers de potiers sont mis à jour en différents endroits du village.( fouilles de sauvetage liées à l'aménagement de lotissements). De 1994 à 1996 , une grande opération de fouilles programmées met à jour un 10<sup>ème</sup> complexe comprenant au moins sept ateliers successifs ayant fonctionné sans discontinuer sur la même parcelle du X<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Au total, les fouilles menées de 1989 à 1999 ont permis de localiser et d'étudier 18 unités ou secteurs de production de poteries situés dans le village même et en périphérie. Par ailleurs, des découvertes fortuites et l'exploitation des documents d'archives attestent l'existence de plusieurs autres officines tant à Fosses qu'à Bellefontaine et au nord du finage de Marly – la – ville sur la rive gauche de l'Ysieux. D'autres officines de potiers ont été mises en évidence dans les villages voisins : à Lassy, Gascourt, Luzarches. Les documents d'archives parallèlement exploités ont révélé l'existence de lignées de potiers et des liens de parenté établis entre certaines familles de Fosses et de Bellefontaine. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, les documents plus nombreux permettent de retracer l'organisation du travail entre les marchands et les potiers, fournissent la description des ateliers, « estals » et « boutiques » avec l'inventaire de leurs équipements, de leurs productions et de nombreux autres aspects de la profession. On sait ainsi que plusieurs potiers de Fosses se sont installés dans le village voisin dès le début du XVII<sup>ème</sup> siècle et ont contribué au fil des générations, au déplacement progressif de l'activité à Bellefontaine (pour des motifs sociaux, familiaux ou en fonction de la pureté des argiles nécessaires à leur art ?) ou elle connut son apogée au XVIII<sup>ème</sup> siècle et perdura après l'Empire avec une dernière lignée de potiers fabricants de carreaux et tuiliers qui produisit *in situ* jusqu'en 1830.

Cette fascinante continuité d'une production artisanale s'étendant sans interruption du X<sup>ème</sup> au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, à travers la prospérité de générations immémoriales de potiers est à l'origine de la diffusion d'un style régional propre à l'île – de – France. Cette production fut largement commercialisée dès le XII<sup>ème</sup> siècle dans tout le nord de l'île de France, notamment entre l'Oise, la Seine et la Marne.

Des exemplaires de ces productions de Fosses ont été retrouvés dans le Château royal du Louvre, près du rempart de Philippe Auguste, en divers secteurs parisiens jusqu'à la rive gauche de la Seine. D'autres fragments ont été retrouvés à l'est de la capitale, dans les fouilles du château de Vincennes, et de l'abbaye de Chelles, dans celles du bourg monastique de Saint – Denis et autour de la basilique.

D'une manière générale, de Chambly et Senlis à Paris et Argenteuil dans l'axe nord – sud, de Jouy-le-Moutier et Pontoise à Dammartin- en –Goële et Thieux dans l'axe ouest – est, toutes les abbayes, châteaux églises , bourgs et villages d'île – de – France ayant fait l'objet de fouilles archéologiques ont livré des ensembles plus ou moins importants de poteries médiévales produites à Fosses, et post – médiévales provenant de Fosses et/ou de Bellefontaine.

### Une activité millénaire oubliée, ressurgit du passé

La production potière de la vallée de l'Ysieux est, semble – t – il née à l'aube du Moyen- Age, probablement entre le VI<sup>ème</sup> et le VIII<sup>ème</sup> siècle. Véritable industrie locale aux IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles, la production connut son apogée aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, avec des spécialités utilitaires communes telles que oules, cruches et pichets.

Parallèlement aux tuileries mentionnées à Fosses dès le début du XII<sup>ème</sup> siècle, toutes installées sur le versant nord de la vallée en bordure du plateau limoneux qui fournissait la matière première, l'activité spécifiquement potière se maintiendra dans le village jusqu'au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle. Mais à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, elle dut s'adapter à la concurrence commerciale exercée par les productions en grès du Beauvaisis ou du Pays de Bray : la proportion des contenants à liquide (pichets et cruches) diminua progressivement au profit des ustensiles supportant la chaleur (coquemars, pots tripodes, marmites, plats, lèche-frites etc.).

L'épuisement possible du gisement d'argile sur le territoire de Fosses après une exploitation intensive et extensive durant dix siècles, peut expliquer le déplacement de plusieurs potiers vers le village voisin, Bellefontaine, dès le début du XVII<sup>ème</sup> siècle. L'arrêt définitif de la production à Fosses dans les années 1649 – 1652, peut être également plus ou moins lié aux guerres de la Fronde et aux effets désastreux du blocus de Paris sur l'économie régionale.

A titre d'indication, parmi les monnaies retrouvées sur les sites, on note un denier de Louis VI, un denier coupé de Hugues III de Bourgogne (après 1162), un denier de Guillaume I<sup>er</sup> de Villehardouin (après 1245), un double tournois de Philippe IV le Bel, un cokibus de Gui IV de Saint – Pol (après 1300), un double parisis de Philippe IV le Bel, un double tournois de François I<sup>er</sup> (après 1515) ainsi qu'un liard au dauphin de François I<sup>er</sup> (après 1543).

### **Des potiers et des potières à l'ombre protectrice de l'abbaye d'Hérivaux**

Au niveau des textes, les familles de potiers apparaissent dès 1259, comme dépendantes juridiquement de l'abbaye d'Hérivaux. Vers 1380, il est mentionné dans la censive de Philippe de Beaumont, seigneur de Luzarches : « *Messire Geoffroy Morchit et ses neveux pour leur mesure qui fut Hue le potier, doivent quatre deniers obole, item pour leur mesure qui fut Grodegnin* ». Le même registre censier mentionne plus loin :

« l'aire du potier » située dans le village de Fosses et une autre aire (de production ?) « *sous la voie entre les mesures de Jean Ourry et de Renart de Caen* », sans préciser le nom du potier en question. (Musée Condé, Chantilly, Cabinet des titres, registre cote Luzarches 120. A,1 folio 16, original, rouleau de parchemins cousus rédigés avant 1380 : fiefs de Fosses tenus par Adam de Jagny dans la censive de Philippe de Beaumont). En 1276, apparaît la première mention d'un potier associée au village de Bellefontaine, retrouvée dans un contrat de fermage établi entre l'abbaye d'Hérivaux et un nommé Jean le tuilier (Joan tegularium) avec sa femme Isabelle : « *Item un arpent de terre situé au dessus de la carrière d'Hérivaux qui fut à Jehan le potier de Bellefontaine, pour six deniers de cens (chartrier de l'abbaye d'Hérivaux, A.D.V.O 2 H 1, dossier VI, parchemin original scellé de 1276)*. Des générations de potières ont également travaillé sur ces sites, ainsi que des céramologues et des potiers traditionnels du Beauvaisis ont pu le constater à l'examen de séries de coquemars montrant « un tour de main particulier, très probablement féminin, notamment pour l'habillage et la décoration des pots ». Les sources écrites ont permis d'établir quant à elles, que plusieurs filles de potiers ont épousé des marchands ou des potiers et que, devenues veuves, elles se remariaient systématiquement avec des hommes exerçant le même métier.

Sur le terrain, des indices parfois émouvants sont venus corroborer ces éléments : En 1992, les fouilles d'un atelier ont livré dans un ensemble de structures du XII<sup>ème</sup> siècle, une bague en alliage cuivreux dans une petite fosse qui contenait encore une épaisse couche d'argile. Le chaton orné de pâtes de verre et le faible diamètre du jonc (17mm) indiquent clairement que ce modeste bijou devait appartenir à une femme.

On peut penser que cette bague fut perdue alors que cette femme participait à une tâche potière, de préparation de la pâte par exemple.

### **Potiers et/ou marchands**

Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, à Paris, le métier de « potier de terre » était déjà composé de deux activités distinctes : celle des potiers fabricants et celle des marchands qui revendaient la production d'autres artisans. Le Livre des métiers du prévôt Etienne Boileau le confirme sous le règne de Saint Louis. (XC – XCII). Les potiers qui allaient alors au marché devaient au roi un impôt annuel de 3 sous, pour leur place (estal) plus un pot de tonlieu et 2 pots valant obole chaque semaine, pour l'impôt de vente. On connaît au moins par les textes, un certain Pierre de Lassy, garde de la confrérie des potiers de Paris en 1295, mentionné dans les rôles de taille à la même époque, comme potier en exercice, demeurant rue du Temple. Nous savons qu'une bonne partie de la production des ateliers médiévaux de Fosses fut commercialisée, probablement par des marchands -voyageurs, jusqu'aux « loges » des grandes villes d'Ile de France où se tenaient des foires et des marchés importants, notamment à Paris, Saint-Denis Pontoise, Senlis,

et les sites alentour. **La découverte de plusieurs méreaux de péage parisiens des XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles dans les vestiges d'officines étudiées à Fosses, constitue un indice supplémentaire.** Les archives plus explicites à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, montrent clairement l'organisation du travail entre potiers et marchands chargés d'écouler pour eux la production familiale en assurant une permanence dans les nombreuses foires et marchés qui se tenaient régulièrement dans les bourgs de la région.

**Bibliographie :** Tous les éléments fournis précédemment sont extraits de l'ouvrage fondamental :

Rémy GUADAGNIN : Fosses, Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Ile de France.  
Volume 1, les données archéologiques et historiques. C.R.A.M – Caen 2000.

## ANALYSE DES MEREUX PROVENANT DES FOUILLES DE FOSSES

### DESCRIPTION :

- N°1- Diamètre : 14 mm – Poids : 0,9 g.  
Avers : lis . Trace de bordure hachurée. Revers : croix longue aux extrémités bouletées coupant le cercle intérieur de bordure. La croix est cantonnée de deux points. Bordure hachurée.
- N°2- Diamètre : 15 mm – Poids : 0,8 g.  
Avers : trace d'une couronne à demi effacée. Revers : croix longue cantonnée de trois points. Bordure lisse.
- N°3- Diamètre : 14mm – Poids : 0,9g.  
Avers : couronne – Revers : croix longue cantonnée d'annelets centrés d'un point. Trace de décor de bordure hachuré.
- N°4- Diamètre : 15 mm – Poids : 1, 1g.  
Avers : croix recroisetée formant une roue à 8 rayons entourée d'un décor de bordure hachuré. Revers : croix longue centrée d'un globule, aux extrémités bouletées, et cantonnée de deux points. Décor de bordure hachuré.
- N°5- Diamètre : 15 mm – Poids : 1 g.  
Avers : lis. Décor de bordure « cordé ». – Revers : croix longue pattée cantonnée d'annelets centrés d'un point. Décor de bordure « cordé ».
- N°6- Diamètre : 14 mm – Poids : 0,8g  
Avers : tête humaine de profil à gauche, semblant sortir de feuillages ou de branchages. Décor de bordure « cordé ». –Revers : inspiré d'un décor de revers monétaire ; croix bouletée centrée d'un globule inscrite dans un double quadrilobe. Le tout entouré d'un décor de bordure « cordé ».
- N°7- Diamètre : 13 mm – Poids : 0,7g.  
Avers : figure géométrique composée d'un carré central orné de quatre pétales autour d'un point Centré sur une ligne verticale coupant le carré en deux. Le carré central est inscrit dans un autre Carré aux angles coupant la bordure et dont le centre des côtés reçoit les angles du premier carré. Chacun des angles des carrés est orné d'un globule. Décor de bordure « cordé ». Revers : croix bouletée inscrite dans un double quadrilobe d'inspiration monétaire. Décor de bordure « cordé ».
- N°8 : Diamètre : 14 mm – Poids : 1 g.  
Avers et revers usés mais identiques au précédent.

- N°9 – Diamètre : 15 mm – Poids : 0,7 g.  
Avers : traces d'une rosace à 12 pétales ? - Revers : croix longue bouletée cantonnée de deux Points dans chaque canton.
- N°10 – Diamètre : 13 mm – Poids : 0,8g.  
Avers : Couronne. Trace de décor de bordure « cordé ». – Revers : croix longue pattée cantonnée d'annelets centrés d'un point. Décor de bordure « cordé »
- N°11 – Diamètre : 15 mm – Poids : 1, 2 g.  
Avers : vulve féminine schématisée . Décor de bordure « cordé ».  
Revers : croix longue pattée cantonnée d'annelets centrés d'un point. Décor de bordure « cordé ».
- N°12 – Diamètre : 14mm – Poids : 1,1g.  
Avers : Oiseau de profil à droite, tournant sa tête en arrière. Décor de bordure « cordé »  
Revers : croix bouletée inscrite dans un double quadrilobe d'inspiration monétaire.  
Décor de bordure « cordé ».
- N°13 – Diamètre : 15 mm – Poids : 0, 7g.  
Avers : décor illisible (aigle héraldique ?) – Revers : croix bouletée inscrite dans un double quadrilobe.
- N°14 – Diamètre : 17 mm – Poids : 1, 3 g.  
Avers : Chatel tournois d'inspiration monétaire. Décor de bordure « cordé »  
Revers : croix longue pattée cantonnée d'annelets centrés d'un point. Décor de bordure « cordé ».
- N°14 bis- Diamètre : 17 mm – Poids : 1,3 g.  
Avers usé illisible. Décor de points ? – Revers : croix longue.
- N°15 - Diamètre : 17 mm – Poids : 1, 7 g.  
Avers : bras (figure héraldique) ~~d~~extrochère. Main à demi repliée à gauche.  
Ces armes pourraient être celles des De Villiers qui portaient :  
« d'or, au chef d'azur chargé d'un ~~d~~extrochère revêtu d'hermines et un fanon de même brochant sur le tout ». Ce méreau pourrait porter les armes de Pierre IV de Villiers (1350-1380) porte-oriflamme de Saint-Denis, Conseiller du roi puis maître d'hôtel des rois Jean II le Bon et Charles V, seigneur châtelain de Villiers le Bel et L'Isle – Adam.. On ne sait l'origine de la présence du bras dans ces armes (bras séculier protecteur de l'abbaye de Saint-Denis ? comme premier grand vassal ?). Plutôt qu'un méreau à compte trop petit pour être manipulé dans des opérations comptables, Le mereau pourrait être classé dans la catégorie des méreaux de salaire destinés à rémunérer provisoirement les gages de valets ou d'ouvriers au service du seigneur.  
Revers : croix bouletée inscrite dans un double quadrilobe d'inspiration monétaire.
- N°15 bis – Diamètre : 17 mm – Poids : 1, 7 g.  
Avers et revers illisibles par leur usure. Décor de bordure hachuré.
- N°16 - Poids : 0, 5 g  
Avers : roue solaire centrée d'un point. Décor de bordure « cordé »  
Revers : croix bouletée. Décor de bordure « cordé ».
- N°17 – Diamètre 11 mm. Trouvé séparément des dix huit premiers.  
Avers : porte de ville fortifiée schématisée, à trois tours. Décor de bordure « cordé »  
Revers : croix bouletée . Décor de bordure « cordé ».

## Commentaire

### a- le contenu d'une bourse

Les dix huit méreaux ont été trouvés groupés ensemble, certains étant légèrement étalés. Leur position semble évoquer le contenu égaré d'une bourse. Les méreaux découverts proviennent de tessonières de la fin du XIII<sup>ème</sup> et du début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Ce contexte précis lié à l'ensemble des nombreux éléments que l'on connaît sur l'activité des potiers de Fosses, précédemment évoquée, ne laisse pas de revêtir un caractère particulièrement évocateur et émouvant, témoignant en plongée dans l'intimité du quotidien de ces familles d'artisans.

Il s'agit de méreaux de petite taille allant de 13 à 17 mm de diamètre. Il ne pouvait donc s'agir de méreaux utilisés pour des opérations comptables, leur préhension étant malaisée pour effectuer des calculs avec rapidité.

Presque tous les revers (et certains avers) sont d'inspiration monétaire, ce qui exclut à priori une utilisation de ces plombs en tant que méreaux de présence à des assemblées corporatives ou religieuses, mais ce qui évoque plutôt des activités de paiement ou de reçu de paiement (salaires, achats, mises d'argent à des jeux, bons à valeur monétaire).

### b- Les fonctions

Les plombs 1 et 5 portant un lis sont vraisemblablement des méreaux fiscaux royaux, utilisés en guise de reçu de paiement de taxes (lors de foires par exemple). Le méreau 17 est un méreau de péage d'entrée dans une ville (dessin d'une porte fortifiée). Les plombs 2, 3, 10 (couronnes) et 14 (châtel tournois) ont pu servir de petit numéraire local d'appoint provisoire (sous – multiple du denier, par exemple demie-obole ?) pour payer des salaires d'ouvriers journaliers, de tâcherons, en attendant pour ces derniers de pouvoir aller échanger à terme échu, leur pécule de plomb contre de véritables espèces « sonnantes et trébuchantes ». Peut-être pouvaient-ils effectuer de menus achats avec des piécettes de ce type auprès des commerçants agréés par les autorités locales, à charge pour ces dernières de les « rembourser » ensuite en bonne monnaie. Il faut noter que le décor de revers du plomb n°2 comportant trois points en canton de la croix longue est caractéristique des décors des revers des monnaies anglaises esterlins circulant à cette époque ainsi que de leurs copies frappées dans de nombreuses cités telles que Cambrai ou Namur.

Le plomb 12 a pu servir de reçu d'achat auprès d'un marchand de volailles. Les méreaux 7 et 8 semblent devoir être liés à une activité artisanale (fabricants de fermoirs, orfèvres ou verriers – Forgeais qui en présente un parmi ses méreaux de corporations, l'attribue aux fondeurs sans en préciser la raison) dont rend compte la géométrie décorative compliquée de l'avers. On peut se poser la question avec le décor des plombs 4, et 16 d'un lien éventuel avec la meunerie (roue de moulin à eau ? et décor d'une meule) dans le cadre par exemple d'un bon pour utilisation d'un moulin banal.

Les plombs 9,13, 14 bis de décor basique simple, pourraient avoir été utilisés en guise de mises pour des jeux. Les plombs 6 et 11 semblent pouvoir être liés à des festivités carnavalesques (monnaies de fantaisie fabriquées en l'honneur des évêques, princes ou rois des fêtes folles, souverains d'un jour investis par dérision d'un droit de monnayage grotesque dont le produit était jeté en « pluies » dans la foule en liesse de leurs turbulents sujets. Ces piécettes donnaient peut-être droit à des faveurs facétieuses ou plus compromettantes, des menus achats, auprès des « femmes folles de leur corps » par exemple – dont la vulve serait clairement le symbole). Le méreau n° 15 semble devoir appartenir aux séries personnalisées des plombs de salaire réservés au petit personnel attaché au service des seigneurs de la famille de Villiers. Tous ces méreaux présentent les caractéristiques d'un style décoratif commun indiquant la provenance d'une même zone artisanale d'émission.

Si l'on retient l'hypothèse vraisemblable du contenu égaré d'une bourse, ce contenu nous fournit d'importantes indications relatives aux activités quotidiennes d'une catégorie sociale populaire d'artisans au tout début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Ces familles, comme l'ensemble de la population, voient leur bourse encombrée d'une multitude de petits plombs nécessaires pour effectuer toutes sortes de menues transactions économiques et relationnelles. (ce que traduira François Villon dans les « Repues Franches » en rappelant sa possession « *d'une bourse d'argent legière,*

*qui estoit pleine de mereaux* ».) La quantité de ces méreaux bien que conçus manifestement petits pour limiter l'encombrement (On en connaît certains ne possédant que 5 mm de diamètre) devait à certains moments être telle, qu'il n'est pas impossible que certains se soient résolus à regrouper parfois en une bourse particulière ces menus plombs à la longue encombrants, pour les séparer des véritables monnaies utilisées lors des transactions plus importantes. Une telle pratique vraisemblable coïnciderait parfaitement avec les dires de Villon et le fait que notre lot de méreaux, issu d'une bourse

disparue, n'ait pas figuré en terre à côté de menues monnaies. La perte d'une telle bourse de méreaux n'aurait alors revêtu aucun caractère dramatique. Le contenu de notre bourse indique des préoccupations proches de celles d'une ménagère actuelle dont on aurait inspecté le porte-monnaie : reçus d'achats de denrées brutes (volailles) ou transformées (mouture) d'objets usuels ou décoratifs (fermoir), bons d'achat de salariés à valeur monétaire, attestations d'acquiescement de taxes et de péages d'entrée (ville, foires), piécettes de jeux et d'accès à des festivités carnavalesques. La somme de ces modestes témoins révèle étrangement les préoccupations populaires quotidiennes et ordinaires résumables en quelques termes : dépenser son maigre pécule chichement gagné par un dur travail ou par la vente du produit de celui-ci, (une fois déduites les taxes et les impositions payées aux autorités), pour se nourrir, se vêtir, s'équiper, se distraire.

Si le contenu du porte-monnaie actuel plus léger qu'une bourse regroupe maintenant des reçus de papier et non de plomb, les préoccupations essentielles de la population médiévale ne nous semblent pas si éloignées des nôtres. Par l'examen attentif de toutes les implications liées au contenu de cette bourse, dont la découverte est si exceptionnelle, on peut tenter également une approche partielle de la personnalité de son possesseur : petit salarié ou petit marchand, on le découvre troquant, effectuant de menues transactions avec des interlocuteurs issus d'autres corps de métiers (meunier, orfèvre, volaillier) des marchands ou des clients interlopes (anglais, flamands) pour assurer son revenu et sa subsistance (acquies de péages et de taxes autorisant la vente de ses marchandises). Dans ce contexte de troc et de menus échanges de très modeste valeur, il n'est pas impossible que notre « marchand de pots » (fonction qui est très probablement la sienne) ait accepté en paiement de ses marchandises de la part de clients impécunieux, difficilement solvables, la remise de bons métalliques de plomb particuliers dont la valeur conventionnelle locale était cependant indiscutable et reconnue : - méreau à la couronne de revers « anglais » (plomb n°2 valant ses équivalents parisiens, plombs n° 3 et 10, pour une obole parisienne à la couronne ou pour un denier par exemple), - méreau de salaire d'un valet du seigneur de Villiers, remboursable auprès du dit seigneur ou échangeable auprès de tel boulanger, dans telle taverne située sur les terres de ce seigneur, où conduisait parfois la route de notre marchand itinérant. - méreaux des fêtes folles, remis par un client « chanceux », une professionnelle prodigue de son corps, « fille folle » acceptant de payer son achat à terme « en nature », toute disposée par échange de bons procédés à « casser sa cruche » ou bien à « offrir son vase » à l'heureux possesseur de ce dépôt. A moins bien sûr que notre vendeur de passage en ville en période festive et de foire, n'ait lui-même grappillé ces plombs en profitant des turbulences et des remous laissés par le sillage des cortèges carnavalesques. Commerçant de peu de profit, artisan - vendeur, familialement lié au milieu potiers « travailleurs de l'argile », un tantinet bohème et itinérant, toujours sur les chemins et sur les routes avec sa charrette de pots, convivial avec ses semblables de tous horizons et de tous pays, ne dédaignant pas une halte à la taverne ou au bordel, au demeurant, bon diable, joyeux drille simple mais bon vivant. Telle nous semble se détacher de l'ombre la silhouette à peine esquissée d'un probable habitant de Fosses au début du XIV<sup>ème</sup> siècle.

Aux activités artisanales et commerciales des familles de potiers et de marchands de pots de Fosses, il est possible de lier l'existence d'une catégorie de méreaux de même style, signalée par Forgeais au XIX<sup>ème</sup> siècle, comme provenant du dragage de la Seine, au niveau des piles des anciens ponts parisiens.

Une petite série de ces méreaux, dont hélas, aucun exemplaire comparable n'a été encore trouvé sur les sites de Fosses, évoque par les dessins de ses avers représentant des pots de différentes formes, des fonctions liées très probablement à la vente parisienne des productions de poteries régionales. D'autres méreaux très semblables et de style analogue ont été découverts fortuitement dans les années 1980, parmi les boues de dragage de l'Oise rejetées en bordure de fleuve aux abords immédiats de Noyon.

On a vu, par des textes précédemment indiqués, la présence confirmée de potiers de la région de Fosses à Paris, rue du Temple vers la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Le Livre des métiers d'Etienne Boileau qui indique la taxe royale acquittée par les marchands de pots pour leur emplacement de vente (estal) précise son montant obligatoire : un pot de tonlieu et deux pots valant obole chaque semaine pour l'impôt sur les ventes.

Il est possible de relier l'acquiescement de ces taxes à la remise éventuelle aux marchands, en guise de reçu, de méreaux portant le dessin des pots précis exigés en tonlieu. Cette fonction très vraisemblable est à ajouter à celles de reçus ordinaires de paiement remis aux clients lors de leurs achats de poteries.

J. LABROT

## LES FOUILLES DU « CHAMP DES MARTYRS » A LUZARCHES

Association J . P . G . F – Villiers – le – Bel – Responsable : Remy GUADAGNIN – M. N . A . T . P

### Historique

La ville de Luzarches est distante d'environ 8 kilomètres à vol d'oiseau de la ville de Fosses.

En 1989, une vaste campagne de fouille de sauvetage a été engagée à la suite de travaux de terrassements effectués pour l'aménagement des « Golfs du Mont Griffon ».

L'existence de vestiges archéologiques sur le plateau de Saint – Côme a été démontrée depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle un érudit local, Monsieur A. Hahn, Inspecteur de l'Education Nationale, fit des observations tant à l'intérieur du « Château d'en haut » que près de son enceinte, « Cham des Martyrs ». Et put, à l'occasion de travaux d'aménagements, faire des sondages et des fouilles sur l'emplacement de la collégiale Saint – Côme. Les résultats de ses travaux furent publiés dans le Bulletin des Antiquaires de France, année 1863 et, dans son essai sur l'Histoire de Luzarches, Paris 1864 :

« ...en Janvier 1863, à la suite de la démolition d'un mur de séparation dans les ruines de la Collégiale, on a mis à découvert plusieurs tombes creusées dans le tuf même ; et parmi la terre, avec les ossements, indiquant la position pliée des corps, on a trouvé un fermoir de ceinturon, une lame de fer, une série de perles ou grains de collier en forme d'olive, de disque, de globule côtelé ....objets paraissant remonter aux Ives ou Ve siècle de notre ère..... »

« .....près de l'enceinte du Château d'en Haut, on a découvert des vestiges de bâtiments gallo – romains accompagnés de céramiques et de monnaies... ».

Les photographies aériennes effectuées depuis 1968 par la J.P.G.F sur la Pièce des Fossés et le Mont Griffon en général, ont révélé un ensemble de structures plutôt dans la partie Est de la Pièce.

La partie ouest, si elle n'est pas vide montre des traces plus fugaces sauf à l'angle sud-ouest où apparaît une certaine longueur d'un mur assez conséquent semblant barrer, encore une fois, l'éperon à environ trois cent mètres du chemisage du donjon.

Les prospections de surface ont livré de rares fragments de céramiques antiques attribuables aux époques gallo-romaines et du haut – Moyen – Age. L'essentiel du mobilier ramassé en surface ( céramiques, carreaux vernissés et tuiles) est cependant attribuable à la période XI<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup>, avec une forte proportion XII<sup>ème</sup> siècle.

Le complexe militaire de Luzarches, avec ses deux châteaux, contrôlait le passage, dans une zone marécageuse. La position du château – Saint- Côme était particulièrement stratégique au bout d'un éperon naturel aux flancs relativement escarpés. Cependant, il faut remarquer que le site symétrique vers l'Ouest, sur le même Mont Griffon ne comporte pas de fortification du même type alors qu'il contrôle assez directement un accès à l'Oise. A ce jour, il n'y a été reconnu qu'une éventuelle motte (non confirmée par les textes, mais visible sur le terrain).

Le terroir de Luzarches est vaste et contrasté. On y trouve des plaines marécageuses, des coteaux ensoleillés qui furent porteurs de vignes et des restes importants de massifs forestiers. Le site a favorisé depuis longtemps l'implantation humaine (allée couverte de Compan, cachettes de fondeurs du Bronze final, vicus gaulois, implantations gallo-romaines)

Le Mont Griffon se termine vers l'Est par le plateau Saint- Côme, éperon dominant tout le vaste cirque déterminé par la vallée de l'Ysieux, faisant à cet endroit, un vaste coude.

En avant, vers l'Ouest, de l'extrême pointe occupée par le « Château d'en haut » et la collégiale « Saint Côme » se trouvent « La Pièce des Fossés » et le « Champ des Martyrs », ce dernier désignant l'espace entre le chemisage du donjon et le talus, à l'emplacement des fossés comblés.

Le site est naturellement défendu par de fortes pentes au nord et au sud, et à l'est par un fossé creusé profondément dans le rocher à l'ouest, formant un éperon barré.

Cet éperon forme à son tour l'assiette du « Château d'en haut » et de la collégiale « Saint – Côme ».

Une muraille percée de portes, dont la « Porte fortifiée Saint Côme » accroissait la défense en enserrant l'éperon à mi-pente.

Avec le « Château d'en bas » dit « Château de la Motte » composé d'une puissante motte et 'une aire enclose dans de puissantes murailles, la ville de Luzarches était donc anciennement fortement défendue.

Les structures mises au jour sur ce site fortifié se composent de silos, de fosses détritiques, d'un abreuvoir, d'une fontaine, d'un four, de fonds de cabanes avec dans certaines traces possible d'un cellier (occupation d'artisans divers, tisserands, potiers, tuiliers, exerçant leur métier au profit direct du château et de la

collégiale et sous leur protection). Le Champ des Martyrs correspond à l'emplacement du premier système défensif du Château de Saint- Côme., séparant la Basse – cour des XIe – XIIe siècles de l'enceinte centrale renfermant le Donjon et la Collégiale. Le site fortement occupé a partir du XII eme siècle, semble avoir connu son apogée au XIII eme siècle avant de décliner dans la première moitié du XIV eme siècle. Ces défenses étaient alors devenues partiellement inefficaces , sinon contre de petites bandes de routiers, du moins contre la forte attaque en règle d'une troupe conséquente.

Les évènements guerriers dont Luzarches fut victime ultérieurement, ne purent que confirmer la défaillance de ces défenses et leur faible valeur, vérifiant ainsi la perte d'intérêt progressive de ce site.

Les attaques se succèdent au XIV eme siècle, puis les raids anglais au début du XV eme siècle, alors que Luzarches tombe aux mains des troupes du Duc de Bedford en 1416. Le bourg sera cependant repris par les Armagnacs en 1429. La cité sera encore victime plus tard, des guerres de religions (blocus de Paris etc...).

Le site a révélé la présence très intéressante de plusieurs monnaies qui fournissent un aperçu assez sidérant de la diversité des passages (marchands ou militaires) dans ce chateau :

- un denier royal de Philippe 1<sup>er</sup> (avant 1066)
- un denier de Guillaume II prince d'Achaïe, figurant à l'avers l'Acrocorinthe, daté de 1246 – 1278
- un denier à l'aigle de la Seigneurie d'Elincourt , pour Guy IV, comte de Saint- Pol (1300 – 1317)
- un double tournois de Charles de Blois (1341 – 1364).

Il faut noter la découverte lors des fouilles effectuées au XIX eme siècle, d'un méreau capitulaire en cuivre Du chapitre de Saint- Germain – le Vieux à Paris datant vraisemblablement de la seconde moitié du XIVeme siècle ou du début du XV eme siècle. (méreau obituaire) Avers : crosse entre les lettres S et G : Légende : SACTE GERMANE ORA P. N. – Revers : le chiffre IIII surmonté d'un signe abréviatif. On connaît actuellement quatre valeurs pour ces séries de méreaux parisiens : I – IIII – VI – VIII. Ce méreau décrit et dessiné au XIX eme siècle n'a pour l'instant pas été retrouvé dans les collections publiques locales. Une recherche est en cours.

#### **Bibliographie :**

Les éléments fournis sont extraits de la publication : Luzarches « Champ des Martyrs » Fouilles archéologiques de sauvetage 1989 – 1990 - R. Guadagnin - M. F. Marot, P. Marot -Bulletin trimestriel n° 1. 1991 - et n°2 . 1991 de l' 'Association J.P.G.F de Villiers – le – Bel.

## ANALYSE DES MEREUX ET DU JETON DES FOUILLES DE LUZARCHES - 1989 - 1990

**Méreau n°1 :** Luzarches : Champs des Martyrs L.C.M 89 N°13 Juillet 1989

mereau de plomb figurant à l'avvers un oiseau à gauche et au revers, une croix simple légèrement évasée aux extrémités. Décor circulaire de bordure hachuré. Hachures frustes et irrégulières. Ce type de méreau dont le style général s'inscrit dans une fourchette chronologique générale XII<sup>eme</sup> - XIII<sup>eme</sup> siècles et qui figure un oiseau, est généralement attribué à des marchands de volailles qui l'utilisaient en guise de reçu de livraison ou de bon de paiement de la part de l'organisme commanditaire de la marchandise (office des cuisines d'une abbaye, ou d'un hôtel particulier) à présenter auprès du service comptable, du trésorier de ce même établissement, pour percevoir le règlement de la livraison. Une autre hypothèse moins probable serait celle de plombs utilisés par un oiselier. Ce style d'oiseau est rencontré relativement fréquemment dans le sud de la France, pour cette période. En 1988, C.Sapin (C.N.R.S - U.R.A 26 a mis au jour un autre style d'oiseau lors des fouilles de l'église St Désiré de Lons - le - Saunier ( Jura - occupation du XII<sup>eme</sup> siècle). D'autres ont été décrits par Forgeais ( Notice sur les plombs historiés trouvés dans la Seine à Paris 1858 - Pages 48 à 53, 58, 61, 68, 70 et dans les séries de numismatique populaire ( 5<sup>eme</sup> série pages 159 - 165 et 177 pour des périodes plus récentes (XIV<sup>eme</sup> siècle).

**Méreau n°2 :** L.C.M 89 - n° 85

mereau de plomb figurant à l'avvers une rosace à 6 pétales. Le revers composé d'une croix centrée d'un globule présente des extrémités bouletées ( 3globules ou points). La bordure lisse ne présente pas de décor. ( fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>eme</sup> siècle) Le type de dessin en forme de rosace à 6 branches d'inspiration religieuse constitue une évolution dégénérée et fantaisiste du chrisme. Cette évolution se constate à travers la modification des deniers ecclésiastiques du Puy, au fil des siècles. Ce type de méreau est parfaitement courant et ne présente que peu d'intérêt stylistique et iconographique.

**Méreau n°3 :** L.C.M 89 n° 265

Méreau de plomb figurant à l'avvers une fleur de lis stylisée dans un décor circulaire cordé, en bordure. Le revers présente une croix « pattée » (pattes en croissant) cantonnée de 4 globules entourés de 4 annelets, le tout dans un décor circulaire cordé semblable à celui de l'avvers. ( début XIV<sup>eme</sup> à début XV<sup>eme</sup> siècle). Comme le type précédent, le type de décor à la fleur de lis est très fréquent. Il s'agit souvent de méreaux « fiscaux » du type : attestation du paiement de droits de foires, ou bien, associé à d'autres symboles, il représente l'origine administrative royale de l'objet ( Forgeais : 5<sup>eme</sup> série pp 190- 198 et 146 - 150).

**Méreau n°4 :** La pièce des Fossés 309 - ST 201 mur - 13 mai 90

Il s'agit d'un méreau inédit en plomb imitant fidèlement la monnaie d'origine : un denier de Bruges du XIII<sup>eme</sup> siècle (après 1259). ( ref : Grierson , Monnaies du Moyen - Age clichés 205 - 206). On a ici un nouvel exemple de méreau imitant un type monétaire , peut- être utilisé comme sous - multiple du denier ou de la maille lors de transactions locales ponctuelles ou d'un paiement provisoire de salaire.

**Mereau n° 5 :** Pièce des Fossés - Radier 225 - 2 / N° 407 - Aout 1990

Méreau dont l'avvers présente un dessin en forme de « peigne » surmonté de 2 ou plusieurs boucles - décor constitué d'annelets en bordure. Revers : croix évasée, centrée d'un globule, dans un décor circulaire de bordure formé d'annelets . Datation : fin XIII<sup>eme</sup> siècle. Il s'agit d'un méreau de plomb à type monétaire dégénéré du comté de Rethel (Ardennes) en forme de

Peigne. Les boucles ou anneaux sont une dégénérescence de tours crénelées (adaptation fantaisiste sur un méreau). Ce type monétaire au « peigne crénelé » a lui-même été adapté de la monnaie de Provins au type du peigne surmonté de 2 annelets. Étant donné le mauvais état du dessin, un doute subsiste, notamment par rapport au provinois n°4 décrit par Forgeais dans sa 5<sup>ème</sup> série : types monétaires pp 87 à 95 ou bien par rapport au type Rethel n° 1 et 3. Ces monnaies de Rethel ont été frappées par le premier comte Louis de Flandre, comte de Nevers (1290 – 1322) qui ne devint jamais comte de Flandre. A Provins, le denier aux annelets fit place à un denier au peigne crénelé vers 1224. Sous Thibaut IV. A cette date, devenu en valeur l'égal du denier tournois, il envahit le Barrois et la Lorraine où 100 sous de Messins valent 200 sous de « Provenisiens ».

**Jeton :** Luzarches S.O église 24/2. 88

Avers : écu de France à 3 lis dans un polylobe AVE MARIA GRACIA PLENA décor inspiré de types monétaires, comme la croix de revers : croix fleurdelisée cantonnée de 4 lis stylisés dans un quadrilobe déformé. Lettres, rosettes et annelets en périphérie.

En dehors des habituels méreaux fiscaux ou de jeu, la diversité de provenance des méreaux à types monétaires, inscrits assez nettement dans une fourchette XIII<sup>ème</sup> – à tout début du XIV<sup>ème</sup> siècle correspond dans une certaine mesure à celle des monnaies trouvées sur le site. La personnalité des seigneurs de Luzarches ne semble pas justifier a priori la diversité des liens étrangers attestée par la présence de ces pièces sur le site. La région à l'époque considérée n'a pas connu de troubles militaires. Ceux-ci n'ont commencé qu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, suivis au XV<sup>ème</sup> siècle par les raids des anglais. (prise de Luzarches par les troupes du duc de Bedford en 1416). Ces événements ont par contre amorcé le déclin de la fréquentation du site.

#### **Autres jalons historiques :**

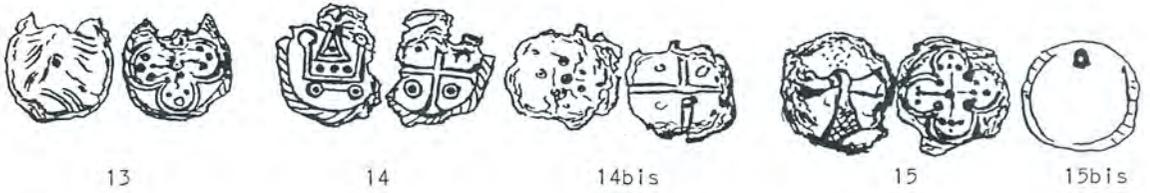
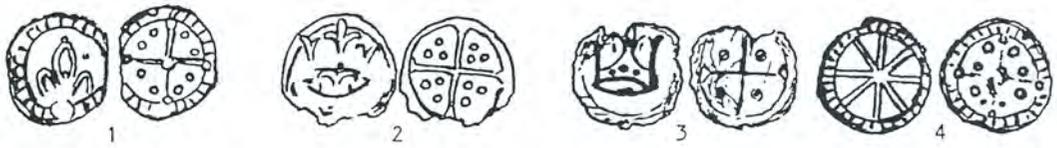
Au XII<sup>ème</sup> siècle, le terroir de la vallée de l'Ysieux était très morcelé et partagé entre plusieurs seigneuries, laïques et ecclésiastiques. Dès le XI<sup>ème</sup> siècle, à partir de leurs fiefs situés en Chamblois et en Valois, les comtes de Beaumont, de Clermont et de Dammartin, avec les Bouteillers de Senlis, avaient exercé leur domination sur les limites septentrionales du Parisis, au détriment probable du temporel de Saint-Denis. Ce temporel avait été concédé en fiefs, au bénéfice d'avoués (à l'origine, défenseurs militaires de l'abbaye) ou de grands vassaux, notamment à la famille Le Bel de Villiers, dont la lignée avait émergé au temps des premiers capétiens avec celle des Montmorency. Luzarches et Montmélian, érigés en châtelaineries depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, étaient également possessionnés dans la région. Mathieu Le Bel de Villiers, dans son aveu-lige rendu à l'abbé Suger vers 1146, reconnaît tenir de Saint-Denis, outre ses biens propres, 147 fiefs dénombrés dans 68 villages du Pays de France. Dans cette région, il exerçait, selon Rémy Guadagnin, sa suzeraineté sur 95 vassaux, dont 32 chevaliers qui lui devaient l'estage (service militaire de 2 à 4 mois, ou à vie, avec obligation de résider à la cour de Mathieu à Villiers – le – Bel). Parmi ses possessions aux confins septentrionaux du Parisis, Mathieu – le – Bel possédait au moins un fief à Luzarches.

A la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, tous les villages de la vallée de l'Ysieux connurent une période de développement social, économique et peut-être aussi démographique due en partie à l'essor de l'abbaye d'Hérivaux. En 1160, le comte de Beaumont Mathieu II, chambrier de Louis VII, et le comte Renaud de Clermont, (seigneurs – châtelains de Luzarches) donnèrent à Ascelin le vallon d'Hérivaux où il avait installé son ermitage pour y fonder une église. En 1183, Gui Bouteiller de Senlis, également seigneur en partie de Luzarches donna à la communauté et à l'église d'Hérivaux soixante arpents de terre et un bois. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, les gains de surfaces sur le territoire de Luzarches sont encore importants pour l'abbaye.

Si la provenance en est marchande, comme il est permis de le penser, elle témoignerait de nombreuses allées et venues commerciales, (dans le sillage des foires de champagne ?) notamment de négociants en provenance du nord et de l'est de l'Europe.

Mais quels motifs pouvaient attirer précisément à Luzarches, des marchands étrangers ? - Peut-être était-ce la présence relativement proche des grandes zones de productions potières de Fosses, dont il semble que leur extension touchait alors Luzarches, dans une certaine mesure. En venant s'approvisionner directement auprès des producteurs, les acheteurs pouvaient escompter trouver un plus grand choix de modèles à acquérir, avec une exigence supplémentaire de qualité résultant de ces choix plus vastes, et évidemment, un coût plus réduit qu'en négociant avec des intermédiaires.

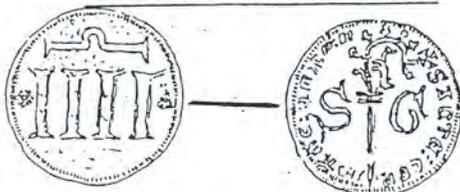
Nous savons que les poteries de Fosses et d'un groupe de villages alentours, tous situés sur un banc d'argile exploitable par cette industrie, se vendaient couramment dans tout le nord de l'île de France à cette époque. Il ne serait pas étonnant, en fait que cette production ait connu un succès géographique et commercialement beaucoup plus étendu, ainsi que pourraient nous le laisser envisager les méreaux et monnaies étrangères collectés. Il serait dès lors intéressant, de pouvoir étendre une enquête comparative des éléments de poteries présents sur des sites archéologiques correspondant à ceux d'où proviennent à l'origine ces piécettes.



MEREAUX DES FOUILLES DE LUZARCHES



MEREAU CAPITULAIRE EN CUIVRE



MONNAIES TROUVEES A LUZARCHES



Méreau en cuivre-St Germain le Vieux-Paris Monnaie-Guillaume d'Achaie- Monnaie:sgr d'Elincourt

## LA FOUILLE DE SAUVETAGE DE LA PLACE SAINT MEDARD DE BRUNOY ( ESSONNE) 1989

Responsable : Ph. Beaucreux)

En 1989, Monsieur Philippe Beaucreux nous a adressé les photos de méreaux suivants trouvés en fouille  
**Description des méreaux**

- 1 – Avers : rosace à 6 pétales entourée d' un listel circulaire cordé.  
Revers : croix aux extrémités bouletées terminées par trois globules. La croix cantonnée de quatre besants  
Ou de points dans un anneau (le dessin usé ne permettant pas de trancher). Trace de l'arbre de  
coulée en bordure. (dessin planche B n°6)
- 2 – Avers : quadrillage de traits formant sommairement un damier ou un échiquier dont certaines cases  
semblent parsemées ici ou là d'un point ( méreau a compte, Jeton ?) bordure hachurée.  
Revers : croix aux extrémités bouletées dont certains globules éloignés des extrémités cantonnent la croix.  
Bordure hachurée.(dessin: planche B n°5)
- 3 – Avers : peigne de type monétaire « provinois » surmonté d'une croix ou d'un lis. Pas de décor de bordure.  
Revers : Croix pattée – décor de bordure hachuré (dessin: planche B n°4)
- 4 – Avers : objet long ressemblant à une flûte percée de 4 trous (ou 5 = globule central ?) entourée de traits  
obliques sans doute mis pour indiquer la position de doigts. Bordure hachurée.  
Revers : croix bouletée terminée par trois boules aux extrémités. Bordure hachurée. Traces de branche de  
coulée en bordure. (dessin: planche B n°3)
- 5- Avers : Châtel tournois entouré d'une bordure hachurée.  
Revers : croix bouletée , les boules entourées d'annelets. La croix cantonnée de boules entourées d'annelets.  
Arcs de cercles doubles esquissant la présence d'un quadrilobe double ? décor de bordure hachuré.  
(dessin: planche B n°2)
- 6 - Avers : Croix bouletée dont les bras sont décorés de traits hachurés en « arêtes de poisson » bordure  
cordée  
Revers : Croix bouletée – bordure cordée. (dessin: Planche B n°7)
- 7 – Avers : Croissant surmonté d'une étoile évoquant un décor de type « toulousain » assez surprenant en ces  
lieux. Bordure composé de traits hachurés serres et courts donnant en définitive l'illusion de points  
ou de trous.  
Revers : Croix bouletée . Bordure hachurée. (Dessin: Planche B n°1)
- 8 – Jeton en cuivre , de Tournai fin XIVE – début XV.s  
Avers : Couronne décorée en son centre d'une étoile entourée de deux annelets. A.V.E.M.A.R.I.A  
Trèfles entre les lettres.  
Revers : croix fleurdalisée cantonnée de lis et M . A . R.

On retrouve ici, en dépit du petit nombre de méreaux, des types en liaison avec des activités quotidiennes  
variées : salaires ou échanges (méreaux de types monétaires incluant le type à l'étoile et au croissant, peut-être  
inspiré du type monétaire des deniers du marquisat de Provence à l'étoile et au croissant) , jeu ou activités  
diverses (croix simples, rosace) y compris comptes ( méreau à compte à l'échiquier), et activités festives  
musicales (flûte).

Le jeton de Tournai utilisé pour les comptes étant légèrement postérieur aux méreaux décrits.

**FOUILLES DU JARDIN DU PRESBYTERE DE LONGJUMEAU  
ETUDE DES JETONS ET DES MEREAX**

( Responsable: Denis PETIT -A.R.C.L.S.E)

En 1999, l'ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE DE LONGJUMEAU ET SES ENVIRONS, entamait la fouille du site dit " du Jardin du Presbytère" jouxtant l'Eglise de Longjumeau, mettant à jour de nombreux mereaux  
**I- INVENTAIRE DES MEREAX**

N°167 - Méreau de plomb ; échancré deux fgs D : 13mm .Pds : 0,62 g. Structure M 16/17 non datée.  
Avers : phallus entouré d'une ponctuation dans le champ.  
Revers : croix pattée cantonnée de quatre annelets centrés d'un point. Traces de bordure traitée en grènetis ? - style extrême fin XIIIe à début XIVeme siècle.(dessin: Planche B - c -)

N° 174 -Méreau en plomb ; 2fgs usés, échancrés. D : 12mm. Pds :0,51g. US 1106 : remplissage de la fosse du moule de la cloche, XVIIeme siècle.  
Avers : dessin mal identifié (châtel tournois ?) traces d'un décor de bordure hachurée «cordée ».  
Revers :croix portant un annelet centré d'un point dans un des cantons, trace d'un autre.  
Décor de bordure hachuré « cordé ». Style : tout début du XIVeme siècle.(dessin PlancheB-f-)

N° 186 - Méreau en plomb oxydé. D : 13mm. Pds : 0,55g. Remblais non datés.  
Avers : dessin mal identifié (aigle , ailes déployées ?). Décor de bordure hachuré « cordé ».  
Revers : croix pattée cantonnée de quatre annelets centrés d'un point. Décor de bordure hachuré « cordé ». Style : début XIVeme siècle.

N° 190 - Méreau en plomb ; troué. D : 14mm . Pds : 0,63g. Remblai postérieur au XVIIeme siècle.  
Avers : dessin mal identifié (écu central armorié surmonté d'une couronne ? - entouré d'une série de petits écus dont on apercevrait deux exemplaires côte à côte ?). Décor de bordure hachuré « cordé ».  
Revers : croix pattée cantonnée d'un annelet centré d'un point en 1 et 3 , et d'un globule en 2 et 4. Décor de bordure hachuré « cordé ». Style : Début XIVeme siècle.

B - Méreau en plomb oxydé. D : 13mm. Pds : 0,62g. US 1112 : rejets domestiques -2<sup>eme</sup> moitié du XIVème ou premières décennies du XVème siècle.  
Avers :Ensemble de deux écus disposés de part et d'autres d'un poteau (trophée d'armes ?) l'un des écus semble décoré de barres horizontales alternant avec des balles obliques. Le décor du second écu est mal identifié . Il pourrait être semblable au précédent ? La bordure hachurée présente un décor de type « cordé ».  
Revers :croix pattée cantonnée de quatre annelets centrés d'un point. Un autre annelet centré d'un point est accolé (par erreur ?) à l'une des pattes de la croix. La bordure hachurée présente un décor de type « cordé ». Style : début XIVeme siècle.(dessin: Planche B -e-)

- C - Méreau en plomb ; peu oxydé. D : 14mm. Pds : 0,58g. US 1112. même provenance et datation que ci-dessus.  
 Avers : Ecu armorié au semé de France parti de Bourgogne ancien, pour Jeanne de Bourgogne femme de Philippe VI de Valois. (1328-1348).  
 Décor de bordure hachuré de type « cordé ».  
 Revers: Croix pattée touchant le cercle de bordure, cantonnée de quatre annelets centrés d'un point. Décor de bordure hachuré de type « cordé ». Style début XIVème siècle.  
 (Dessin: Planche B - b-).

## II- INVENTAIRE DES JETONS

- N°151 : Jeton de laiton ; 3fcs, oxydés. D : 20mm . Pds : 0,70 g. Remblais postérieurs à la seconde moitié du XVème siècle.
- N°152 : Jeton de laiton. Quart de pièce coupée, oxydée. D restitué : 22mm. Pds : 0,33g. US 1106.  
 Remplissage de la fosse du moule de la cloche, XVIIème siècle.  
 Avers : On aperçoit un lis entouré d'un arc de cercle évoquant le dessin général de quatre lis inscrits dans un quadrilobe. Traces de lettres de légende en bordure : GET ? - (probablement pour : **GET** es. entendes av compte).  
 Revers : Traces de décor . Lettres de légende en bordure : E + GAR. -(probablement pour :- + **GAR** des vovs de mescompt E)-. Style : extrême fin du XVème siècle.  
 Ce jeton semble correspondre à un jeton banalisé utilisé pour la chambre des comptes.
- N°153 : Jeton de laiton un peu oxydé. D : 26 mm. Pds : 1,53g. Remblais de destruction de la seconde moitié du XIVème ou des premières décennies du XVème siècle.  
 Avers : écu aux trois lis entouré de trois globules. Bordure portant la légende : + AVE MARIA- rosette à 5 pétales entourée de 4 feuilles- GRACIA - seconde rosette à 5 pétales effacée, entourée de quatre feuilles. On pense que la rosette entourée de quatre feuilles est une marque de graveur .  
 Revers : croix fleurdelisée à triple branche centrée d'un petit quadrilobe et inscrite dans un quadrilobe déformé . 4 lettres autour : A.M.M.M- Jeton banalisé de Tournai - Style Tout début XVème siècle.
- N°172 : Jeton de laiton peu oxydé. D : 26mm. Pds : 2,50g. Dépôt monétaire avec deux blancs dits « patte d'oie » de Jean le Bon, émissions de 1354-1355.  
 Avers : couronne inscrite dans un quadrilobe . Légende de bordure : **SVI MERAV DE LAT (POVR ? + ) O ROI ( ou BON)**.  
 Revers : croix fleurdelisée dans un quadrilobe entouré dans ses angles de quatre petits quadrilobes. Légende de bordure : **+ PAR AMOVRS SVI DONES**.  
 Il s'agit d'un des premiers jetons du début du XIVème siècle, portant encore en légende l'avertissement : **je suis mereau de laiton (bon ?) mettant en garde l'utilisateur contre toute tentative d'escroquerie à la fausse monnaie d'or**.  
 L'expression « mereau de laiton » peut servir de « marqueur » chronologique pour situer le passage à peine achevé du méreau de plomb, au méreau à compte en laiton, pour aboutir au jeton dont notre pièce possède déjà toutes les caractéristiques finales : finesse, dessin, métal, et légende . (Cette dernière seule rattache encore le jeton à son parent le méreau à compte). Ces éléments permettent de dater notre jeton avec une relative précision.

N° 184 : Jeton de laiton ; peu oxydé. D : 25 mm . Pds : 3,61g. Remblai postérieur au 1<sup>er</sup> quart du XV<sup>ème</sup> siècle.

Avers : écu armorié entouré de 4 points, le tout dans un quadrilobe entouré dans ses angles de quatre rosettes à six pétales ou globules et centrées d'un globule, le tout dans un cercle de grenetis.

Revers : monogramme central accompagné d'une rosette à sept pétales ou globules centrée d'un globule. Légende de bordure : + **RIERE : LE ROI** . (Il manque la première partie de la phrase censée figurer sans doute sur un coin d'avers qui n'est pas celui d'origine : IE SVI DE LA FOV). Il s'agit d'un méreau à compte utilisé par les clercs comptables de l'office de la Fourrière de l'Hôtel du Roi , au tout début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Le monogramme non expliqué pourrait être celui d'un lombard, ou clerc italien au service du Roi.

N° 185 : Jeton de laiton peu oxydé. D : 24 mm . Pds : 2,58g. Mêmes provenance et datation que le précédent.

Avers : Ecu de France au semé de lis inscrit dans un « dreipass » alternant un décor de trois angles et de trois arcs de cercle doublé par un grénétis. Légende bordure : **AVE° MARIA° GRACIA° PENA** .Les dernières lettres sont coupées par rognage de la tranche du jeton.

Revers : Croix arquée fleurdéliée centrée d'un lis. Légende de bordure : + **AV MARIA : GRACIA : PLEN**. Il s'agit d'un jeton de Tournai pour la chambre des comptes, datable par le style de la fin du XIV<sup>ème</sup> ou du tout début XV<sup>ème</sup> siècle.

N° 191 : Jeton de laiton ; demi-pièce coupée oxydée. D : 22 mm. Pds : 0,64g. Remblais postérieurs au XVII<sup>ème</sup> siècle.

N° A : Jeton de laiton peu usé. D : 25 mm . Pds : 2,52 g. US 1100 : remblai moderne.

Avers : Au centre : **IHS** . Légende de bordure : **AVEMARISTELLADEIMATER** (Ave maris stella dei mater) Début d'une hymne à la Vierge adoptée par l'Eglise pour les vêpres de Marie, à partir du XI<sup>ème</sup> siècle. Récitée par Saint Bernard devant une statue de la Vierge à Saint Vorles, elle aurait provoqué le miracle de la « lactatio ». De la mamelle auraient jailli trois gouttes de lait tombant sur les lèvres de l'adorateur mystique. On notera la contraction entre maris et stella qui permet au graveur d'économiser la place d'une lettre (un seul S) et l'absence de ponctuation, toujours par souci d'un gain de place. Il s'agit d'artifices habituels aux graveurs des ateliers de Tournai.

Revers : croix fleurdéliée cantonnée de quatre trèfles à quatre feuilles, le tout inscrit dans un mince quadrilobe partiellement esquissé. Légende de bordure : + **AVEMARISTELLADEIMATER**. La légende est identique à celle de l'avers. Le style est celui d'un jeton banalisé de Tournai du XV<sup>ème</sup> siècle. Ce type de jeton à l'IHS, monogramme de Jhésus Sauveur des Hommes était très prisé par la population qui lui attribuait souvent des vertus magiques de protection contre les forces maléfiques.

## ESSAI D' INTERPRETATION DE L' ENSEMBLE DES JETONS ET DES MEREAX

L'accumulation d'un ensemble de 13 piécettes de ce type, soit six méreaux et sept jetons sur un site tel que l'emplacement d'un jardin de presbytère est assez singulière et inhabituelle pour retenir particulièrement l'attention.

De telles accumulations sont d'ordinaire le fait de sites urbains tels que l'emplacement d'officines de fondeurs, d'artisans ou de changeurs.. Lorsque d'autres sites comportent de tels objets, il ne s'agit en règle générale que de quelques unités clairsemées.

S'agirait-il de caractéristiques particulières au terrain, plus favorables à la conservation de tels objets ? Rien ne semble l'indiquer.

Il est frappant de constater d'emblée une grande homogénéité chronologique pour les six méreaux et pour deux des jetons manifestement datables de la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle. Les six revers des méreaux de plomb présentent le même type de décor à la croix d'inspiration monétaire, cantonnée d'annelets et inscrite dans un dessin de bordure dit « cordé ».

Ces types se retrouvent sur d'autres sites de fouilles archéologiques de la région parisienne (St Denis, Chelles) . Sur un plan numismatique pur, ainsi qu' au niveau des autres éléments archéologiques , on trouve stratigraphiquement, au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, de nombreux indices inhabituels d'un habitat de type plutôt grand urbain qui indiquent tous la demeure d'une personne de qualité (- exemple : riche tasse médiévale avec engobe rouge interne et pied cylindrique sur lequel se rattache l'anse , datable de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s- comparable au matériel provenant de fouilles prestigieuses telles que le Louvre, St Denis - Rapport de l' association, février 2000 p 19). Les méreaux recensés abondent dans ce sens et peuvent nous proposer une piste plus précise quant à la situation sociale de cette personnalité : il s'agirait au minimum **d'un petit officier,- sans doute un clerc- , chargé des opérations comptables du service de la fourrière de l'Hotel royal - où plus particulièrement de l'Hôtel de la Reine ( appartenance qui semblerait confirmée par la double présence du méreau a compte en cuivre de la fourrière et du méreau de plomb aux armes de Jeanne de Bourgogne , femme de Philippe VI de Valois - 1328 - 1348- portant un semé de France, parti de Bourgogne ancien)**. La petite taille du plomb pourrait le faire ranger dans la catégorie des méreaux de services, utilisés pour la rémunération temporaire du personnel au service des Grands. Un autre méreau dont l'avvers figure un phallus en érection était utilisé dans le cadre des festivités carnavalesques très prisées des clercs , des chanoines et du clergé en générale, qui servaient de cadre débridé à l'élection d'abbés ou d'évêques d'un jour dans l'enceinte d'une cathédrale ou à proximité de cette dernière.

**La présence de ce clerc comptable à la cour royale pourrait se situer :**

**entre 1322**, date du passage des terres dans la mouvance des possessions de Jeanne de Bourgogne au décès de Charles V , et **1331**, date de la cession des terres (échange) par son époux Philippe VI , à Jean III de Bretagne.

**Dans l'hypothèse de son existence, d'où pouvait venir ce clerc ?**

Il **aurait pu faire partie de la suite de Pierre de VIE ( neveu du Pape Jean XXII)** et serait resté à Longjumeau après l'échange des terres de 1319 et le départ de son protecteur. Pierre de Vie aurait pu le recommander à la cour, pour lui procurer une charge correspondant à son rang qui lui permette de subsister en demeurant près de l'église de Longjumeau qu'il devait desservir accessoirement ?.

**Eléments liés a la chronologie du site :**

L'occupation du site semble encore importante jusque vers 1355 ( présence de trois monnaies de Jean le Bon) période durant laquelle **les terres sont dans la possession de Charles de Blois ( + 1364)**.

Il semble exister assez clairement une coupure du matériel numismatique qui pourrait coïncider avec le passage destructeur des troupes d'Edouard III en 1359 .

La reprise d'une activité plus soutenue sur le site pourrait être située vers 1434 ( période de René d'Anjou ?) confirmée par les dépôts monétaires : quatre monnaies datant de Charles VI.

A l'appauvrissement du mobilier constaté, correspond celui de la qualité des jetons qui ne sont que des jetons banalisés de Tournai sans grande valeur, alors que l'on aurait pu s'attendre (en fonction des éléments du début XIV<sup>e</sup> s) à rencontrer des jetons personnalisés aux armes des possesseurs.

Un léger regain d'activité à l'extrême fin du XV<sup>ème</sup> siècle correspond au **jeton de la chambre des comptes du Roi** et aux deux monnaies datant de Charles VIII. Cette séquence pourrait correspondre à **la reprise des terres par Michel 1<sup>er</sup> Gaillard, receveur général des Finances en 1500.**

## Les seigneurs de CHILLY-MAZARIN et LONGJUMEAU

Le bourg ancien de Longjumeau offrait la particularité de relever de trois paroisses : St-Martin de Longjumeau proprement dit au sud, Champlan à l'ouest et Chilly-Mazarin au nord et nord-est ; le fractionnement féodal, important comme partout, est perceptible dès le XIII<sup>ème</sup> mais Longjumeau reste, pour une grande part, dans la mouvance des seigneurs de Chilly-Mazarin (Chailly avant l'époque moderne).

- Domaine royal jusqu'à **LOUIS VI**, donné en apanage à :
- ROBERT I de Dreux**, 5<sup>ème</sup> fils du précédent, avant 1137, † 1188.
- ROBERT II de Dreux**, fils du précédent, 1188-1218.
- JEAN de Dreux** son fils, † 1239 sans héritier, lègue ses biens au roi **LOUIS IX** qui donne la seigneurie à :
- PIERRE de Dreux**, frère de Jean, vers 1265 ; il cède ses terres à sa fille **Yolande de Bretagne** femme de Hugues de Lusignan, seigneur de Jérusalem et prince de Chypre.
- HUGUES XII de Lusignan**, **JEANNE comtesse de La Marche** et leur fils **GUY** cèdent leurs terres à **ANSOULD Le RICHE** et à la suivante vers 1272
- MARIE de Chailly** dite « la chambrière » en 1248 et 1272.
- PHILIPPE VI Le Bel** reçoit la seigneurie en 1301 et en 1303 la cède à :
- BÉRAUT de MERCŒUR**, connétable de Champagne qui la vend en 1312 au suivant :
- ENGUERRAND de Marigny**, surintendant des finances de Philippe Le Bel, exécuté en 1315 ; les terres reviennent à la couronne, administrées par **LOUIS de Clermont-Bourbon**, puis en 1318 à :
- PIERRE de VIE** neveu du pape Jean XXII qui l'échange en 1319 contre la seigneurie de Villemur près de Toulouse ; rendues au roi **PHILIPPE V** en 1320, elles échoient à son décès en 1322 à sa femme :
- JEANNE de Bourgogne**, † vers 1325 ; la seigneurie revient à **PHILIPPE de Valois** qui devient en 1328 roi de France et échange le domaine en 1331 avec le suivant :
- JEAN III duc de Bretagne**, † en 1341 sans enfant ; **JEANNE de Savoie** sa veuve devient douairière et lègue ses biens à **CHARLES de Blois** (†1364) époux de **JEANNE** duchesse de Bretagne, nièce de Jean III.
- MARIE de Blois** (1345-1404) fille des précédents, épousa en 1360 **LOUIS Ier d'Anjou**, roi de Sicile
- ROBERT ROUSSEL** de Chailly, prévôt de Monthléry en 1358, seigneur en partie de Longjumeau.
- LOUIS II d'Anjou**, roi de Sicile etc. (1377-1417) reçoit les domaines en 1407 et les passe à sa mort à :
- LOUIS III duc d'Anjou**, roi d'Aragon, Naples etc., comte de Provence (1403-1434), fils de Louis II.
- RENÉ d'Anjou** frère et héritier du précédent (1409-1480), lègue partie de ses biens à son neveu :
- CHARLES d'Anjou** (1436-1481) lègue ses possessions lors de son décès à son cousin :
- LOUIS XI** qui donne les terres de Chilly et Longjumeau en 1482 à son chambellan :
- GUILLAUME PICART** seigneur d'Etelan, bailli de Rouen 1481-1484. Ensuite **CHARLES VIII** les restitue aux suivants, neveux de Charles d'Anjou :
- JEAN et LOUIS d'Armagnac**, qui vendent les domaines en 1486 à :
- MICHEL Ier Gaillard**, né en 1449, receveur général des finances, en 1500, †/1501 à Chilly, père de :
- MICHEL II Gaillard**, † 1535, époux en 1512 à Amboise de Souveraine d'Angoulême, demi-sœur de François Ier (elle décède à Chilly en 1552) ; la famille **GAILLARD**, originaire de Blois au XV<sup>ème</sup> est dans l'ascendance des princes de Monaco par 6 parentés différentes mais aussi des ducs de Savoie, des maisons de France, Espagne, Portugal et même Bonaparte, des maisons de Ligne, Aremberg, Croy, Noailles etc ; une sœur de Michel II est la 4<sup>ème</sup> aïeule maternelle d'Armand duc de Richelieu ; une autre est la trisaïeule de Martin **RUZÉ**, fille du 1<sup>er</sup> mariage de Michel I et de Marguerite **BERTHELOT** dame de Beaulieu.
- MICHEL III Gaillard** fils du précédent, un des meneurs du parti huguenot époux de Louise de **SAINS d'AILLY NESLE**
- MICHEL IV Gaillard**, fils des précédents, époux en 1576 de Claude de **LA FAYETTE** ; vend en 1596 son domaine au suivant :
- MARTIN RUZÉ de Beaulieu**, secrétaire des finances et trésorier d'Henri IV, gd-maître des mines ; †1613
- ANTOINE COEFFIER marquis d'Effiat**, petit neveu du précédent, surintendant des finances, maréchal de France, né en 1581, † 1632 ; époux en 1610 de Marie de **FOURCY** (1589-1670) et père de Cinq-Mars.
- ANTOINE II RUZÉ marquis d'Effiat**, (1639-1719), écuyer du duc d'Orléans, fils de **Martin RUZÉ** (1611-1644) et de Isabelle **ESCOUBLEAU** de **SOURDIS** (elle-même a pour 4<sup>ème</sup> aïeule Michelle **GAILLARD** sœur

de Michel II GAILLARD). ANTOINE II, sans descendance, lègue ses biens à son petit-neveu Paul-Jules de LA PORTE, petit-fils de :

MARIE COEFFIER (1615-1633) épouse en 1<sup>ère</sup> nocé Gaspard d'ALLÈGRE, seigneur de Beauvoir puis en secondes noces Charles de LA PORTE, duc de la Meilleraye (1602-1664), maréchal de France et cousin de Richelieu d'où :

ARMAND de LA PORTE de La Meilleraye (1632-1713), gd-maître de l'artillerie, d'où :

-PAUL JULES de LA PORTE duc de Mazarin en 1719 (1666-1731), épouse en 1685 Charlotte de DURFORT DE DURAS, duchesse de Mazarin, † en 1738.

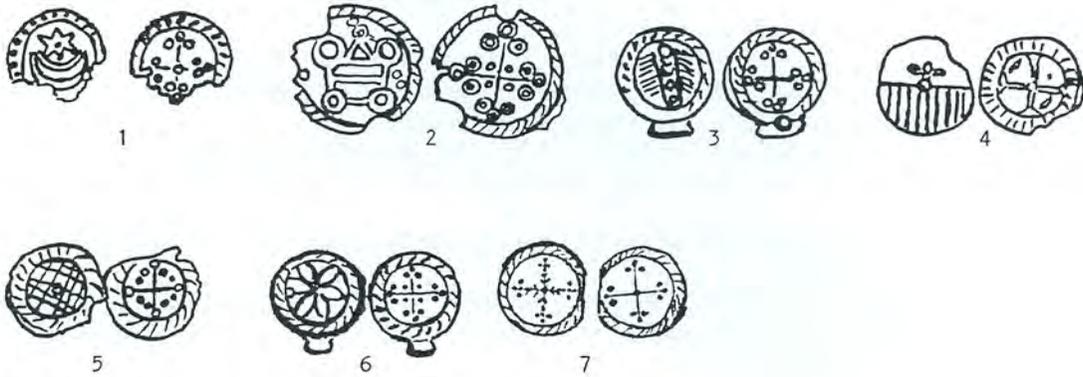
-GUY PAUL JULES DE MAZARIN (1701-1738) épouse en 1716 Françoise de ROHAN.

-CHARLOTTE ANTOINETTE DE MAZARIN († 1735) épouse de Emmanuel de DURFORT DE DURAS.

-LOUISE de DURFORT DE DURAS duchesse de Mazarin (1735-1781) épouse en 1746 Louis Marie Guy duc d'AUMONT

-LOUISE FÉLICITÉE VICTOIRE d'AUMONT duchesse de Mazarin épouse en 1777 (et divorcée en 1793) Honoré Charles Maurice Anne GRIMALDI duc de Valentinois et prince de Monaco (d'où Honoré V né en 1778 et Florestan en 1785)

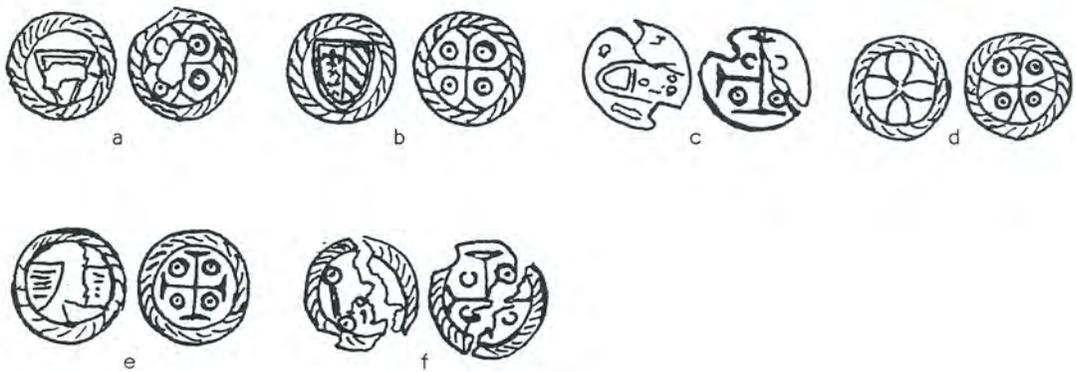
MEREAUX TROUVES LORS DE LA FOUILLE DE SAUVETAGE DE LA PLACE SAINT MEDARD DE BRUNOY ( ESSONNE ) 1989



JETON DE TOURNAI - FIN XIVs - DEBUT XVs



MEREAUX TROUVES LORS DES FOUILLES DU JARDIN DU PRESBYTERE DE LONGJUMEAU



FRAGMENT DE JETON DE COMPTE EN CUIVRE - XVs

